



## **Communiqué aux médias**

Genève, le 19 mars 2015

## **Assemblée Générale Ordinaire 2015 de Givaudan**

- Approbation de toutes les propositions avancées par le Conseil d'administration
- Augmentation du dividende pour la 14<sup>e</sup> année consécutive, soit une hausse de 6,4 % par rapport à 2014
- Election de nouveaux administrateurs : Michael Carlos et Ingrid Deltenre

L'Assemblée générale ordinaire de Givaudan SA, le leader mondial des parfums et des arômes, s'est tenue le 19 mars 2015 en présence de 393 actionnaires ou mandataires, représentant un capital de 4 685 346 actions (soit 50.74 % du total des 9 233 586 actions nominatives).

L'Assemblée générale ordinaire a approuvé le Rapport Annuel et les comptes annuels et consolidés 2014 avec 98,97 % des votes, et a donné décharge aux membres du Conseil d'administration avec 97,35 % des votes.

A titre consultatif, le Rapport de rémunération a aussi été approuvé avec 91,67 % des votes.

L'Assemblée a adopté une distribution de dividende en numéraire de CHF 50.00 par action. Le montant total de cette distribution sera prélevé sur les réserves en capital libéré additionnel figurant dans le bilan de Givaudan à la clôture de l'exercice 2014.

Par ailleurs, l'Assemblée a approuvé les amendements apportés aux articles 12 et 15 des Statuts afin de refléter les modifications du Code des obligations suisse.

A l'exception du Dr Nabil Sakkab, qui a quitté le Conseil à l'occasion de l'Assemblée générale ordinaire, tous les membres actuels ont été réélus pour un mandat d'un an jusqu'à la fin de l'Assemblée générale ordinaire 2016 en application des dispositions légales et amendements aux Statuts :

- Dr Jürg Witmer (élu Président du Conseil)
- André Hoffmann
- Lilian Biner
- Peter Kappeler
- Thomas Rufer
- Prof. Dr Werner Bauer
- Calvin Grieder

En outre, Michael Carlos et Ingrid Deltenre ont été également élus comme nouveaux administrateurs pour un mandat d'un an.



Genève, le 19 mars 2015

Les personnes suivantes ont été réélues membres du Comité de rémunération, chacune pour un mandat d'un an jusqu'à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante :

- André Hoffmann
- Peter Kappeler
- Prof. Dr Werner Bauer

M. Manuel Isler, avocat au barreau de Genève, a vu son mandat de représentant indépendant des actionnaires reconduit jusqu'à la fin de l'Assemblée générale ordinaire 2016, tandis que Deloitte SA a été réélu comme organe de révision et d'audit pour l'exercice en cours.

Enfin l'Assemblée a approuvé la rémunération du Conseil d'administration et du Comité exécutif comme suit :

- le montant total maximal de rémunération du Conseil d'administration jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire 2016 de CHF 3 300 000 par 96,13 % des votes,
- le montant total maximal de la rémunération variable à court terme du Comité exécutif pour l'exercice 2014 de CHF 2 266 841 par 97,64 % des votes et
- le montant total maximal de la rémunération fixe et de la rémunération variable à long terme du Comité exécutif pour l'exercice 2015 de CHF 15 500 000 par 92,60 % des votes.

**Pour plus d'informations, veuillez contacter :**

Peter Wullschleger, Givaudan Media and Investor Relations  
Chemin de la Parfumerie 5  
1214 Vernier  
T +41 22 780 9093  
E [peter\\_b.wullschleger@givaudan.com](mailto:peter_b.wullschleger@givaudan.com)